



MRC de Bécancour

Rapport d'utilisation des sommes de 2024, FRR volet 4 – Axe de vitalisation

Reddition de comptes présentée au MAMH couvrant la période du
1er avril 2024 au 31 mars 2025

Claudie Rheault, coordonnatrice des projets
intermunicipaux, MRC de Bécancour
04/06/2025

Table des matières

Période de référence du rapport	2
Sommaire des activités	2-3
Les dépenses liées à la planification des projets	3
Les dépenses liées à la réalisation de projets.....	3
Les dépenses liées aux frais d'administration.....	3
Suivi financier du Fonds régions et ruralité (FRR) volet 4.....	4
Diagramme financier du FRR volet 4.....	4

Période de référence du rapport

Ce rapport couvre la période du 1^{er} avril 2024 au le 31 mars 2025.

Sommaire des activités

Un avenant à l'entente de vitalisation de la Municipalité régionale de comté de Bécancour a été dûment signé en date du 17 juillet 2024, entérinant la prolongation de ladite entente, dont l'échéance initiale était fixée au 31 mars 2026, maintenant en vigueur jusqu'au 31 mars 2028.

Une mise à jour du cadre de vitalisation a été également effectuée. Cette révision inclut notamment la création d'un comité de travail, mis en place pour soutenir la coordination des projets collaboratifs et ainsi assurer un meilleur arrimage des actions entre les partenaires.

Pour la période couverte soit du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025, il y a eu 5 rencontres du Comité de vitalisation et 2 rencontres virtuelles du Comité de travail ainsi que des échanges courriels avec celui-ci.

Voici l'avancement des projets dans le cadre des initiatives du FRR Volet 4 pour la période couverte :

1. Projet - Axe vitalisation individuel

Titre du projet : Modernisation de l'équipement de réfrigération

Porteur du projet : Coop de solidarité Marielandaise de Sainte-Marie-de-Blandford

Description : Acquisition d'un congélateur afin de moderniser les équipements de réfrigération de la coopérative.

Statut : Projet terminé

Objectif : Améliorer les services offerts à la communauté et soutenir les activités commerciales locales.

2. Projet - Axe vitalisation individuel

Titre du projet : Revitalisation des infrastructures sportives de Manseau

Porteur du projet : Municipalité de Manseau

Description : Travaux visant à moderniser et améliorer les infrastructures sportives de la municipalité pour en accroître l'accessibilité et l'attractivité.

Statut : Projet en cours

Objectif : Favoriser la pratique d'activités sportives et renforcer le dynamisme communautaire.

3. Projet - Axe vitalisation collaboratif

Titre du projet : Optimisation du parc-école Marie-Sophie et des espaces verts municipaux — *Une vision d'ensemble*

Porteur du projet : Municipalité de Ste-Sophie-de-Lévrard en partenariat avec les municipalités de Manseau et Ste-Marie-de-Blandford

Description : Élaboration d'un plan directeur pour optimiser l'aménagement du parc-école Marie-Sophie et des espaces verts de la municipalité de Ste-Sophie-de-Lévrard.

Statut : Projet en cours

Objectif : Offrir des espaces collectifs conviviaux et sécuritaires ainsi que renforcer l'attractivité du milieu de vie.

Les dépenses liées à la planification des projets

Aucune dépense n'a été effectuée pour la planification des projets dans la période de référence.

Les dépenses liées à la réalisation de projets

Pour la période de référence, des dépenses au montant total de **120 410 \$** ont été encouru pour la réalisation de trois projets, dans le cadre des initiatives de vitalisation. Ces projets se répartissent comme suit : **deux projets à portée individuelle et un projet à portée collaborative.**

Le détail des dépenses est présenté ci-dessous :

Nom du projet	Nature du projet	Montant du soutien du volet 4
Modernisation de l'équipement de réfrigération	Individuel	4 952,00 \$
Revitalisation des infrastructures sportives de Manseau	Individuel	100 000,00 \$
Optimisation du parc-école Marie-Sophie et des espaces verts municipaux — <i>Une vision d'ensemble</i>	Collaboratif	15 458,00 \$

Les dépenses liées aux frais d'administration

Les dépenses liées aux frais d'administration représentent 1500 \$ pour la période de référence. Ces dépenses sont attribuables aux ressources humaines pour la gestion de l'entente.

Suivi financier du Fonds régions et ruralité (FRR) volet 4

Tableau financier au 31 mars 2025

Catégorie	Montant (\$)
Montant du FRR4	1 152 720,00
Montant engagé	115 458,00
Montant dépensé	21 781,00
Solde du FRR4 au 31 mars 2025	1 015 481,00
Apport MRC attendu (10 %)	115 272,00
Apport MRC versé	9 109,00
Solde au 31 mars avec 10% MRC	1 143 425,00

Interprétation

Le tableau ci-dessus présente un aperçu de la situation financière du FRR volet 4. La MRC, dont l'apport prévu représente 10 % du montant total (115 272 \$), a jusqu'à maintenant versé 9 109 \$.

